

N_dA | Formation

20

17

Prévention
des risques
industriels

Ingénierie,
expertise et
gestion des
risques
industriels

Système
Qualité

Gestion et
sécurité
Informatique

Siège social : 6 rue de la Douzillère – 37300 JOUE LES TOURS

Tél. 09 72 55 96 30 – Fax 09 72 57 13 88

Numéro Organisme de formation : 24 37 02528 37 – SIRET 501 862 775 00019

NOTRE GROUPEMENT

Néodyme, spécialiste du risque industriel, et Acanthe ont su regrouper autour d'elles d'autres sociétés, partenaires ou filiales, dont les domaines d'activité sont complémentaires.

Ce qui réunit ces sociétés, ce sont les valeurs qu'elles partagent : la compétence technique, le professionnalisme, la proximité et la réactivité.

Dans le cadre de nos missions, vous rencontrez des techniciens et des ingénieurs disponibles et à l'écoute de vos besoins. Beaucoup d'entre eux estiment que la diffusion de leurs connaissances dans le cadre de la formation est un complément indispensable à leurs actions sur le terrain.

Chaque entité de notre groupement a donc développé des actions de formations.

NEODYME, ACANTHE, QUALYSPHERE et ACTEVOLIS vous proposent une offre de formation évolutive et cohérente.

NdA Formation est l'unique interlocuteur pour vous apporter des modules de formations clairs, dynamiques et adaptés à vos besoins.

Riche des compétences et des savoir-faire de ces partenaires, NdA Formation est en mesure de :

- **faciliter vos démarches** : un seul interlocuteur pour organiser vos formations
- **proposer une offre de formations** pluridisciplinaire
- **définir un parcours de formation avec des modules de base et des modules complémentaires**
- **apporter des formations animées par des techniciens et ingénieurs de terrain. Leur pédagogie et leurs compétences** sont reconnues par les stagiaires
- **adapter les formations au besoin et au contexte de la structure**

Pour accompagner les missions de conseil et/ou de formation, chaque entité du groupement NEODYME propose aux entreprises des formations permettant un transfert complet des connaissances et des outils nécessaires à la mise en place d'un projet. NdA Formation vous propose également des modules de formations sur mesure et individualisés.

Pour cela, NdA Formation vous propose des **formations en intra et en inter-entreprises**. Nous sommes également susceptibles de vous proposer des formations sous forme de pédagogie active et ludique permettant de développer les connaissances, inciter à la réflexion personnelle, motiver et impliquer les stagiaires par **des animations participatives**.

NdA Formation est une marque de l'organisme de formation Acanthe.

NOUS CONTACTER



Néodyme vous accompagne dans vos **démarches** liées à la **gestion des risques** et la **sécurité industrielle, la santé, la sûreté, l'environnement** et l'**application de la réglementation**.

Votre interlocuteur : Stéphan BRUNET – Tél. : +33 (0)2.47.75.18.87

Mail : s.brunet@neodyme.fr



Partenaires de Néodyme, les collaborateurs d'**Acanthe** sont des spécialistes du **contrôle des équipements** et des installations. Ils sont en mesure de vous conseiller et vérifier vos machines et installations sur les domaines **électriques, levage et ATEX**.

Votre interlocutrice : Nadège GAUTIER – Tél. : +33 (0)9.72.55.96.30

Mail : n.gautier@acanth-sarl.fr



Partenaire de Néodyme, **Qualysphère** est spécialiste des **Systèmes de Management de la Qualité** pour l'industrie et les services, et vous accompagne en audit, conseil et formation dans le développement de votre organisation, selon les **référentiels ISO 9001** (tous secteurs), **EN 9100** (aéronautique), **ISO 17020** (inspection), **Lean Management**.

Votre interlocuteur : Yannis GIRARD – Tél. : +33 (0)6.14.66.08.16

Mail : yannis.girard@qualysphere.fr



Actévolis est spécialiste de la **gestion et de la sécurité de parc informatique d'entreprise** (infogérance). Il propose également de l'expertise, de la maintenance ponctuelle, de la recherche et le déploiement de solution, de la fourniture de matériel et de la formation.

Votre interlocuteur : Gilles FOINE – Tél. : +33 (0)6.20.69.38.23

Mail : gilles.foine@actevol.fr

Pour toute demande de formation, contacter Dara PANNICKE
au +33 (0)9 72 55 96 30 ou par mail à d.pannicke@acanth-sarl.fr

NdA Formation

Pour toute demande de renseignement

**Faxer à l'attention de Dara PANNICKE au 09 72 57 13 88 ou
par mail à d.pannicke@acanthé-sarl.fr**

Intitulé de la formation :

Référence de la formation :

☐ Je souhaiterais obtenir des renseignements sur la formation citée en référence.

☐ Je souhaiterais m'inscrire à la formation citée en référence.

☐ Je souhaiterais inscrire un ou plusieurs collaborateurs à la formation citée en référence.

☐ Je souhaiterais réaliser dans mon entreprise la formation citée en référence.

Je vous prie de bien vouloir adresser votre réponse et/ou offre à :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Mail :

Société :

Adresse 1 :

Adresse 2 :

CP :

Ville :

Téléphone :

Fax :

NOS PRESTATIONS 2017

I - ELECTRICITE & HABILITATIONS ELECTRIQUES

Comprendre et concevoir une installation électrique simple. Les bases de l'électricité, niveau débutant	P. 01
Comprendre une installation électrique simple et préparation à l'habilitation électrique basse tension (BR)	P. 02
Comprendre les différents schémas de liaison à la terre. La protection des personnes	P. 03
Concevoir une installation électrique. Choisir les protections et les canalisations. La protection contre l'incendie	P. 04
Comprendre et concevoir un automatisme simple. Les bases de l'électromécanique, niveau débutant	P. 05
NF C 18-510. L'habilitation électrique HE	P. 06

II - AUTORISATION DE CONDUITE & CACES

Utilisation des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté pour personnel débutant. Autorisation de Conduite selon R-389 et arrêté du 02/12/1998	P. 07
Utilisation des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté, actualisation et recyclage. Autorisation de Conduite selon R-389 et arrêté du 02/12/1998	P. 08
Utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnes, personnel débutant (catégories 1 et 3). Autorisation de Conduite selon R-386 et arrêté du 02/12/1998	P. 09
Utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnes, actualisation et recyclage (catégories 1 et 3). Autorisation de Conduite selon R-386 et arrêté du 02/12/1998	P. 10
Utilisation des ponts roulants et techniques d'élingage, actualisation et recyclage. Autorisation de Conduite selon R-423 et arrêté du 02/12/1998	P. 11
Formations CACES	P. 12

III - SECURITE MACHINE & HABILITATIONS MECANIKES

Sécurité des machines : Directives machines neuves, d'occasion et en service	P. 13
Sécurité des machines : Conception d'équipements de travail	P. 14
Préparation à l'habilitation mécanique (M0)	P. 15
Préparation à l'habilitation mécanique (M2-MR)	P. 16

IV - ATEX

ATEX : sensibilisation aux risques	P. 17
ATEX : intégrer le risque ATEX en phase conception	P. 18
ATEX : mettre en œuvre les obligations réglementaires	P. 19

NOS PRESTATIONS 2017

V - DOSSIERS REGLEMENTAIRES

La réglementation environnementale	P. 20
ICPE : la législation applicable aux ICPE	P. 21
ICPE : réaliser un dossier de demande d'autorisation d'exploiter	P. 22
ICPE : réaliser un dossier de réexamen	P. 23
ICPE : réaliser une étude d'impact	P. 24
Evaluation des risques sanitaires dans le cadre d'une étude d'impact	P. 25
Tour aéroréfrigérante : réglementation ICPE 2921 et prévention du risque Légionelle	P. 26
ICPE : réaliser des études de dangers	P. 27
ICPE : les phénomènes dangereux dans le cadre des études de dangers	P. 28
Les barrières de sécurité. Mesures de Maîtrise des Risques (MMR)	P. 29
Connaître et mettre en œuvre les différentes méthodologies d'analyse de risques	P. 30
La réglementation santé et sécurité au travail	P. 31
Plan de gestion de solvant et Schéma de maîtrise des émissions	P. 32

VI - SURETE NUCLEAIRE

Prestation dans le domaine nucléaire : connaître les exigences de la réglementation nucléaire et leur applicabilité dans la réalisation de prestation (hors radioprotection)	P. 33
--	-------

VII - RISQUES PROFESSIONNELS

Sensibilisation Santé et Sécurité au Travail	P. 34
Prévention des risques physiques psycho-sociaux. Amélioration de l'employabilité	P. 35
Plan de prévention / Permis de feu	P. 36
Formation initiale des Sauveteurs Secouristes du Travail	P. 37
Sauveteurs Secouristes du Travail. Maintien et actualisation des compétences	P. 38
Manipulation des extincteurs	P. 39
Equipier de Première Intervention	P. 40

NOS PRESTATIONS 2017

VIII - RISQUES CHIMIQUES

Réaliser son évaluation du risque chimique	P. 41
La gestion des produits dangereux. Savoir gérer les produits dangereux afin de protéger l'environnement, la santé et la sécurité des salariés.	P. 42
Etablir une stratégie de mesurage des expositions professionnelles aux Agents Chimiques Dangereux	P. 43
Comprendre et appliquer la classification et l'étiquetage des produits chimiques CLP	P. 44
Comprendre les exigences de REACH en fonction de ses sources d'approvisionnement et types de produits fabriqués.	P. 45
Risques Gaz en laboratoires	P. 46

IX - TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Transport de Marchandises Dangereuses - §1.3 de l'ADR	P. 47
Former le personnel réalisant les opérations de réception ou d'expédition et de matières dangereuses en application du règlement ADR	P. 48

X - ERGONOMIE

Former le personnel aux gestes & postures et l'application pratique sur le poste de travail	P. 49
Prévention, sécurité physique et économie d'effort	P. 50
Réaliser une approche comportementale sur un poste de travail en vue de maîtriser le facteur humain	P. 51
Former l'encadrement de terrain à identifier les pratiques sûres et les gestes à risque et comment agir pour faire évoluer les comportements	P. 52
Maîtriser les outils de management de la sécurité pour assurer sa responsabilité en matière de sécurité auprès de ses équipes	P. 53

NOS PRESTATIONS 2017

XI - SYSTEMES DE MANAGEMENT

Mettre en place un Système de Management de la Santé et Sécurité au Travail selon le référentiel OHSAS 18001	P. 54
Mettre en place un Système de Management Environnemental selon la norme ISO 14001	P. 55
Mettre en place un Système de Management Intégré Qualité-Sécurité-Environnement selon les référentiels ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001	P. 56
Former ses auditeurs internes ISO 9001 et/ou ISO 14001 et/ou OHSAS 18001	P. 57
Mettre en place un Manuel d'Assurance de la Sécurité des Entreprises (MASE)	P. 58
L'essentiel des évolutions du référentiel ISO 9001 version 2015	P. 59
Apprentissage de la norme NF EN ISO 9001. Normes NF EN ISO 9001 et 9001	P. 60
LEAN Management "L'entreprise performante"	P. 61
L'essentiel des évolutions du référentiel ISO 14001 version 2015	P. 62
Mettre en place un Système de Management de la Qualité selon la norme ISO 9001	P. 63

XII - INFORMATIQUE

Formation Initiation Google Apps	P. 64
Formation Initiation informatique	P. 65
Formation Office 2010	P. 66

Comprendre et concevoir une installation électrique simple. Les bases de l'électricité, niveau débutant.

Réf. : EL N1

⇒ **Objectifs**

- Connaître les principes de bases pour réaliser une installation électrique répondant aux critères élémentaires de sécurité.
- Apprendre à réaliser de petites installations électriques simples.

⇒ **Prérequis**

Aucun prérequis.

⇒ **Participants**

Personnel sans connaissance en électricité, appelé à effectuer des opérations simples sur des installations électriques.

⇒ **Programme**

- 1^{er} jour : comprendre une installation électrique : notions de bases, notions de risques électriques, la protection, l'appareillage, le choix du matériel.
- 2^{ème} jour : conception d'une installation électrique, analyse d'une installation électrique domestique et analyse d'une installation industrielle (visite d'une installation électrique réelle ou virtuelle).
- 3^{ème} jour : câblage sur platine (recherche du schéma de câblage, câblage par groupe, dépannage), conduite à tenir en cas d'accident.
- 4^{ème} jour : câblage sur platine (recherche du schéma de câblage, câblage par groupe, dépannage) analyse d'un cas concret.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 4 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

**Comprendre une installation électrique simple et préparation à l'habilitation électrique basse tension.
Niveau d'habilitation BR
Réf. : EL HE**

⇒ **Objectifs**

- Connaître les principes de bases pour réaliser une installation électrique répondant aux critères élémentaires de sécurité.
- Apprendre à réaliser de petites installations électriques simples.
- Connaître les méthodes de prévention afin d'effectuer certaines opérations dans les meilleures conditions de sécurité.

⇒ **Prérequis**

Aucun prérequis.

⇒ **Participants**

- Personnel sans connaissance en électricité, appelé à effectuer des opérations simples sur des installations électriques (petits dépannages).
- Personnel appelé à effectuer des opérations d'ordre électrique sur des installations en haute tension, nécessitant des connaissances en électricité.

⇒ **Programme**

- 1er jour : comprendre une installation électrique : notions de bases, notions de risques électriques, la protection, l'appareillage, le choix du matériel.
- 2ème jour : conception d'une installation électrique, analyse d'une installation électrique domestique et analyse d'une installation industrielle (visite d'une installation électrique réelle ou virtuelle).
- 3ème jour : câblage sur platine (recherche du schéma de câblage, câblage par groupe, dépannage), conduite à tenir en cas d'accident.
- 4ème jour : la publication UTE C 18-510, la réglementation, l'habilitation électrique, rôles des personnes, les équipements de sécurité, la consignation, la protection des opérateurs.
- 5ème jour : câblage sur platine (recherche du schéma de câblage, câblage par groupe, dépannage) analyse d'un cas concret.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 5 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Comprendre les différents schémas de liaison à la terre.

La protection des personnes.

Réf. : EL N2

⇒ **Objectifs**

- Connaître les principes de bases pour calculer les protections contre les défauts d'isolement.
- Connaître les différentes caractéristiques des schémas de liaison à la terre.

⇒ **Prérequis**

Avoir suivi la formation EL N1 ou EL HE.

⇒ **Participants**

- Personnel ayant des connaissances de base en électricité.
- Elle est accessible aux personnes ayant suivi la formation « Comprendre et concevoir une installation électrique simple ». Elle est complémentaire à la formation « Concevoir une installation électrique - Choisir les protections et les canalisations ».

⇒ **Programme**

- 1^{ère} demi-journée : rappel de notions de risques électriques, la protection, l'appareillage, le choix du matériel.
- 2^{ème} demi-journée : le schéma de liaison à la terre de type TT. Comprendre ce schéma et calcul d'une installation à l'aide du guide C 15 105.
- 3^{ème} demi-journée : le schéma de liaison à la terre de type TN. Comprendre ce schéma et calcul d'une installation à l'aide du guide C 15 105.
- 4^{ème} demi-journée : le schéma de liaison à la terre de type IT. Comprendre ce schéma et calcul d'une installation à l'aide du guide C 15 105.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Concevoir une installation électrique. Choisir les protections et les canalisations. La protection contre l'incendie.

Réf. : EL N3

⇒ **Objectifs**

Connaître les principes de base pour choisir les dispositifs de protection contre les surintensités et pour choisir une canalisation en fonction de la chute de tension.

⇒ **Prérequis**

Avoir suivi la formation EL N1 ou EL HE.

⇒ **Participants**

- Personnel ayant des connaissances de base en électricité. Elle est accessible aux personnes ayant suivi la formation « Comprendre et concevoir une installation électrique simple ».
- Elle est complémentaire à la formation « Comprendre les différents schémas de liaisons à la terre ».

⇒ **Programme**

- 1^{ère} demi-journée : rappel de notions de risques électriques, la protection, l'appareillage, le choix du matériel.
- 2^{ème} demi-journée : calcul des intensités admissibles dans les canalisations à l'aide du guide C 15 105.
- 3^{ème} demi-journée : calcul des courants de court-circuit monophasés et triphasés à l'aide du guide C 15 105.
- 4^{ème} demi-journée : calcul des chutes de tension à l'aide du guide C 15 105. Etude de cas.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Comprendre et concevoir un automatisme simple. Les bases de l'électromécanique, niveau débutant.

Réf. : AU N1

⇒ **Objectifs**

- Connaître les principes de bases pour réaliser une installation électrique répondant aux critères élémentaires de sécurité.
- Apprendre à réaliser et à dépanner de petits automatismes simples.

⇒ **Prérequis**

Avoir suivi la formation EL N1 ou EL HE.

⇒ **Participants**

- Personnel ayant des connaissances de base en électricité. Elle est accessible aux personnes ayant suivi la formation « Comprendre et concevoir une installation électrique simple ».
- Elle est complémentaire aux formations « Comprendre les différents schémas de liaisons à la terre » et « Concevoir une installation électrique. Choisir les protections et les canalisations ».

⇒ **Programme**

- 1^{ère} demi-journée : rappel sur les notions de bases, la protection, l'appareillage, les différents moteurs.
- 2^{ème} demi-journée : le démarrage direct, câblage sur platine (recherche du schéma de câblage, câblage par groupe, dépannage).
- 3^{ème} demi-journée : le démarrage « marche avant-arrière », câblage sur platine (recherche du schéma de câblage, câblage par groupe, dépannage).
- 4^{ème} demi-journée : le démarrage « étoile-triangle », câblage sur platine (recherche du schéma de câblage, câblage par groupe, dépannage).

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

NF C 18-510
L'HABILITATION ELECTRIQUE - HE

L'HABILITATION ELECTRIQUE est la reconnaissance, par l'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées.

Nous vous proposons des **formations initiales et du recyclage selon la nouvelle réglementation.**

FORMATION INITIALE	
B0, H0, H0V (exécutant)	1 jour
B0, H0, H0V (chargé de chantier)	1,5 jours
BP	2 jours
BS	2 jours
BE Manœuvre	1,5 jours
HE Manœuvre HTA	2 jours
BE Mesurage / BE Vérification	2,5 jours
BR	3 jours
BR Photovoltaïque	3 jours
BC	2,5 jours
B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai	3 jours
BE Essai	2,5 jours
HE Essai	3 jours
H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai	3,5 jours
HC	3,5 jours
HE Mesurage / HE Vérification	3 jours
HE Manœuvre (HTB)	2 jours
RECYCLAGE	
B0, H0, H0V (exécutant)	1 jour
B0, H0, H0V (chargé de chantier)	1 jour
BS, BE Manœuvre, HE Manœuvre	1,5 jours
B1, B1V, B2, B2V, BR, BC	1,5 jours
H1, H1V, H2, H2V, HC	2 jours
BE Essai	1,5 jours
HE Essai	2 jours
BE Mesurage / BE Vérification	1,5 jours
HE Mesurage / HE Vérification	2 jours

Autres titres d'habilitation électrique : nous consulter

**Utilisation des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté pour
personnel débutant**

Autorisation de Conduite selon R-389 et arrêté du 02/12/1998

Réf. : AC LV CH d

⇒ **Objectifs**

- Connaître les risques liés à la conduite des chariots automoteurs dans le cadre du travail.
- Connaître les méthodes de prévention et de protection contre ces risques, afin d'effectuer certaines opérations dans les meilleures conditions de sécurité.

⇒ **Prérequis**

Aucune connaissance requise.

⇒ **Participants**

- Personnel appelé à effectuer des opérations de manutention et déplacement de charges, nécessitant des connaissances en matière de conduite.
- Personnel appelé à conduire en sécurité des chariots de catégories 1, 2, 3, 4 et 5 selon recommandation R-389.

⇒ **Programme**

- Les formations sont conformes à la recommandation R-389 et arrêté du 02/12/1998.
- Connaissances théoriques : réglementation, responsabilités du cariste, règles de conduite, lecture des plaques de charge, vérification et opération de maintenance du cariste.
- Exercices pratiques : mise en situation, techniques de gerbage et de dégerbage, en rack et en pile, circulation avec charges longues, risques rencontrés lors d'un trajet déterminé.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours de théorie et 1 jour de test
- Nombre maximum de stagiaires par session : 12
- Date : nous consulter

**Utilisation des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté,
actualisation et recyclage
Autorisation de Conduite selon R-389 et arrêté du 02/12/1998
Réf. : AC LV CH r**

⇒ **Objectifs**

- Connaître les risques liés à la conduite des chariots automoteurs dans le cadre du travail.
- Connaître les méthodes de prévention et de protection contre ces risques, afin d'effectuer certaines opérations dans les meilleures conditions de sécurité.

⇒ **Prérequis**

Etre titulaire d'une autorisation de conduite sur les chariots automoteurs.

⇒ **Participants**

- Personnel appelé à effectuer des opérations de manutention et déplacement de charges, nécessitant des connaissances en matière de conduite, utilisant déjà des chariots de manutention.
- Personnel appelé à conduire en sécurité des chariots de catégories 1, 2, 3, 4 et 5 selon recommandation R-389.

⇒ **Programme**

- Les formations sont conformes à la recommandation R-389 et arrêté du 02/12/1998.
- Connaissances théoriques : réglementation, responsabilités du cariste, règles de conduite, lecture des plaques de charge, vérification et opération de maintenance du cariste.
- Exercices pratiques : mise en situation, techniques de gerbage et de dégerbage, en rack et en pile, circulation avec charges longues, risques rencontrés lors d'un trajet déterminé.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour de théorie et 1 jour de test
- Nombre maximum de stagiaires par session : 12
- Date : nous consulter

Utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnes, personnel débutant (catégories 1 et 3)

Autorisation de Conduite selon R-386 et arrêté du 02/12/1998

Réf. : AC LV PEMP d

⇒ **Objectifs**

- Connaître les risques liés à la conduite des PEMP dans le cadre du travail.
- Connaître les méthodes de prévention et de protection ces risques, afin d'effectuer certaines opérations dans les meilleures conditions de sécurité.

⇒ **Prérequis**

Aucune connaissance requise.

⇒ **Participants**

- Personnel appelé à conduire des PEMP afin d'effectuer des travaux en hauteur.
- Personnel appelé à conduire en sécurité des PEMP de catégories 1A, 1B, 3A, 3B selon recommandation R-386.

⇒ **Programme**

Les formations sont conformes à la recommandation R-386 et arrêté du 02/12/1998.

- Connaissances théoriques : réglementation, responsabilités du conducteur et du surveillant, règles de conduite, lecture des plaques de capacité, vérification à la prise de poste et fin de poste.
- Exercices pratiques : mise en situation, identification des principaux risques en hauteur, balisage de la zone de travail, techniques de maniabilité, maîtrise des opérations.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours de théorie et 1 jour de test
- Nombre maximum de stagiaires par session : 12
- Date : nous consulter

**Utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnes, actualisation
et recyclage (catégories 1 et 3)
Autorisation de Conduite selon R-386 et arrêté du 02/12/1998
Réf. AC LV PEMP r**

⇒ **Objectifs**

- Connaître les risques liés à la conduite des PEMP dans le cadre du travail.
- Connaître les méthodes de prévention et de protection contre ces risques, afin d'effectuer certaines opérations dans les meilleures conditions de sécurité.

⇒ **Prérequis**

Etre titulaire d'une autorisation de conduite PEMP.

⇒ **Participants**

- Personnel appelé à conduire des PEMP afin d'effectuer des travaux en hauteur.
- Personnel appelé à conduire en sécurité des PEMP de catégories 1A, 1B, 3A, 3B selon recommandation R-386.

⇒ **Programme**

- Connaissances théoriques : réglementation, responsabilités du conducteur et du surveillant, règles de conduite, lecture des plaques de capacité, vérification à la prise de poste et fin de poste.
- Exercices pratiques : mise en situation, identification des principaux risques en hauteur, balisage de la zone de travail, techniques de maniabilité, maîtrise des opérations.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour de théorie et 1 jour de test
- Nombre maximum de stagiaires par session : 12
- Date : nous consulter

Utilisation des ponts roulants et techniques d'élingage, actualisation et recyclage

Autorisation de Conduite selon R-423 et Arrêté du 02/12/1998

Réf. : AC LV PR EL

⇒ **Objectifs**

- Connaître les risques liés à la conduite des ponts roulants dans le cadre du travail.
- Connaître les méthodes de prévention et de protection contre ces risques, afin d'effectuer certaines opérations dans les meilleures conditions de sécurité.

⇒ **Prérequis**

Aucune connaissance requise.

⇒ **Participants**

- Personnel appelé à effectuer des opérations de manutention et déplacement de charges, nécessitant des connaissances en matière de conduite des ponts roulants et de techniques d'élingage.
- Personnel appelé à conduire en sécurité des ponts roulants selon la recommandation R-423.

⇒ **Programme**

Les formations sont conformes à la recommandation R-423 et arrêté du 02/12/1998.

- Connaissances théoriques : réglementation, responsabilités du pontier élingueur, règles de conduite, vérification du pont, différents modes d'élingage, répartition des efforts, des gestes de commandement, caractéristiques des charges.
- Exercices pratiques : mise en situation, techniques d'élingage, déplacements, risques rencontrés lors d'un trajet déterminé.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 12
- Date : nous consulter

Formation CACES

Théorie et pratique. Nous consulter pour la durée.

- Chariots automoteurs de manutention : catégories 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
- Grues auxiliaires de chargement : avec ou sans test CACES
- Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnel : Nacelle 1A, 1B, 2A, 2B, 3A, 3B, 9 +1B, et Grue +1B
- Tracteurs et petits engins de chantiers mobiles : catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10.
- Pont roulant

Autres

- Travail en hauteur et Port du Harnais

Sécurité des machines : Directives machines neuves, d'occasion et en service
Réf. : MA SEC

⇒ **Objectifs**

Connaître les obligations lors de la conception, la vente, l'utilisation ou la modification des équipements de travail.

⇒ **Prérequis**

Connaissance mécanique de base.

⇒ **Participants**

Chefs d'entreprises, cadres dirigeants, commerciaux, acheteurs, ingénieurs et techniciens des bureaux d'études et des services sécurité et qualité.

⇒ **Programme**

- Les directives européennes, les obligations des fabricants de machines, les obligations des utilisateurs de machines.
- La réglementation applicable aux équipements neufs (marquage CE).
- Procédures de certification (auto-certification, examen CE de type, assurance qualité).
- Eléments de justification (analyse des risques, notice d'instructions, dossier technique, normes, etc...).
- Marquage CE.
- La directive « Machines » 2006/42/CE, champ d'application, évolutions par rapport à la directive 98/37/CE.
- La réglementation applicable aux équipements en service.
- Cas des machines maintenues en service (décrets 93.40 et 93.41).
- Cas des machines reconditionnées, modifiées.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Sécurité des machines : Conception d'équipements de travail
Réf. : MA CO

⇒ **Objectifs**

Connaître les exigences de la directive « machines » lors de la conception de machines neuves ou lors de la modification de machines existantes.

⇒ **Prérequis**

Connaissance mécanique de base.

⇒ **Participants**

Ingénieurs et techniciens des bureaux d'études, des services méthodes et des services de sécurité d'une même société.

⇒ **Programme**

- Connaître le contexte du concepteur, la directive machine 2006/42/CE et le marquage CE.
- Intégration de la sécurité dès la conception.
- Notion d'application avec discernement (quels comportements doit-on prendre en compte ?).
- Principes de l'analyse des risques.
- Respect des exigences de sécurité et de santé pour traiter les risques mécaniques (accès vers des éléments mobiles, rupture en service, perte de stabilité, chute et glissade, projection d'éléments).
- Respect des exigences de sécurité et de santé pour traiter les risques électriques et gestion des sécurités.
- Respect des exigences de sécurité et de santé pour traiter les autres risques.
- Analyse d'un cas concret ou une étude en cours.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Préparation à l'habilitation mécanique (M0)

Réf. : HM M0

⇒ **Objectifs**

- Connaître les risques liés à l'utilisation d'une machine dans le cadre du travail.
- Connaître les méthodes de prévention et de protection contre ces risques.

⇒ **Prérequis**

Formation tout public.

⇒ **Participants**

Personnes appelées à travailler à proximité de machines tournantes.

⇒ **Programme**

- Connaissances du risque mécanique : les différentes énergies, les différents dangers.
- La législation : le code du travail, la responsabilité pénale.
- Les habilitations : codification, autorisation interdiction, opérations au voisinage.
- La consignation et la déconsignation : approche sur les différentes manœuvres, les différentes énergies, le matériel de condamnation.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 0,5 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Préparation à l'habilitation mécanique (M2-MR)

Réf. : HM M2-MR

⇒ **Objectifs**

- Connaître les risques liés à l'utilisation d'une machine dans le cadre du travail.
- Connaître les méthodes de prévention et de protection contre ces risques, afin d'effectuer certaines opérations dans les meilleures conditions de sécurité.

⇒ **Prérequis**

Personnes appelées à travailler sur des machines.

⇒ **Participants**

Les participants doivent avoir un niveau de connaissance technique adapté à leur poste de travail.

⇒ **Programme**

- Connaissances du risque mécanique : les différentes énergies, les différents dangers.
- La législation : le code du travail, la responsabilité pénale.
- Les habilitations : codification, autorisation interdiction, opérations au voisinage.
- La consigne et la déconsignation : les différentes manœuvres, les différentes énergies, le matériel de condamnation.
- Etude de cas.
- Conduite à tenir en cas d'accident.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

ATEX : sensibilisation aux risques ATEX**Réf. ATEX S****⇒ Objectifs**

- Connaître les risques liés aux atmosphères explosives : leurs formations, leurs modes d'inflammation, leurs effets.
- Savoir ce qu'est une zone ATEX et ce qu'il faut faire et ne pas faire en zone ATEX.
- Acquérir une connaissance générale des moyens de prévention et de protection mis en œuvre pour maîtriser ce risque.
- Répondre à l'exigence réglementaire de formation du personnel susceptible de travailler en zone ATEX.

⇒ Prérequis

Formation tout public.

⇒ Participants

- Personnes susceptibles d'être exposées au risque ATEX sur leur lieu de travail.
- Chefs d'établissements désireux de connaître leurs obligations en la matière.

⇒ Programme

- La formation des atmosphères explosives (ATEX).
- L'inflammation des ATEX.
- Le risque des ATEX.
- Le cadre réglementaire.
- Les moyens de prévention et de protection : zonage ATEX, signalisation, emploi de matériel ATEX, EPI, organisation, consignes, documentation (dont DRPE).
- Questionnaire et correction.

⇒ Modalités

- Durée du stage : 0,5 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 12
- Date : nous consulter

ATEX : intégrer le risque ATEX en phase conception
Réf. ATEX C

⇒ **Objectifs**

- Maîtriser la réglementation ATEX afin de prendre en compte ses exigences dans les projets de conception ou de modification d'installation.
- Connaître les méthodes et solutions techniques usuelles pour y répondre.

⇒ **Prérequis**

Formation tout public.

⇒ **Participants**

Ingénieurs ou techniciens amenés à participer à des projets de conception ou de modification d'installation.

⇒ **Programme**

- La formation des atmosphères explosives (ATEX).
- L'inflammation des ATEX.
- Le risque ATEX.
- Les contraintes de la réglementation ATEX.
- La prévention des risques ATEX à la conception : prévention de la formation, prévention de l'inflammation, suppression/réduction des effets.
- Etudes de cas.
- Echange sur les problématiques rencontrées par les participants.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 à 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 8
- Date : nous consulter

ATEX : mettre en œuvre les obligations réglementaires**Réf. : ATEX R****⇒ Objectifs**

Maîtriser la réglementation ATEX afin de :

- Répondre aux obligations réglementaires en vigueur depuis le 1er juillet 2006 relatives aux ATEX.
- Définir le zonage ATEX.
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et de protection adaptées.

⇒ Prérequis

Formation tout public.

⇒ Participants

Personnels amenés à participer à la mise en œuvre des obligations réglementaires relatives aux ATEX (zonage, DRPE, ...).

⇒ Programme

- Réglementation ATEX : directives 94/9/CE et 99/92/CE, les décrets, les obligations vis-à-vis des ATEX, le marquage des appareils et équipements.
- Définition et principes d'une ATEX.
- Zonage ATEX.
- Principes de prévention des risques ATEX.
- Matériel utilisé en zone ATEX.
- Mesures de prévention et de protection en zone ATEX : formation et information obligatoires du personnel exposé, signalisation des zones, les mesures organisationnelles de protection (EPC, EPI), mesures en vue d'éviter le risque, mesures en vue d'éviter les sources d'inflammation, mesures pour atténuer les effets de l'explosion.
- Rédaction du DRPE.
- Etude de cas.

⇒ Modalités

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

La réglementation environnementale

Réf. : R Envt

⇒ Objectifs

- Connaître et comprendre les grands principes et les principales exigences réglementaires en matière d'environnement.
- Connaître les acteurs externes de la réglementation environnementale.

⇒ Prérequis

Formation tout public.

⇒ Participants

- Chefs d'établissement.
- Ingénieurs et techniciens en charge de l'environnement.
- Responsables de production, responsables environnement, responsables achats.
- Toute personne souhaitant acquérir des bases solides et structurées en matière de réglementation environnementale.

⇒ Programme

- Les origines du droit de l'environnement : le droit international, le droit communautaire, le droit national, le code de l'environnement, la hiérarchie des textes, la jurisprudence.
- Les grandes réglementations en environnement : la réglementation des ICPE, déterminer les implications concrètes des obligations légales concernant la législation des ICPE, la réglementation des domaines environnementaux : air/eau/déchets/bruit...
- Les acteurs externes de la réglementation environnementale : identification des rôles et missions des acteurs externes, gestion des relations avec les administrations et les autres acteurs concernés, respect des obligations administratives.

⇒ Modalités

- Durée du stage : 1 à 3 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

ICPE : la législation applicable aux ICPE**Réf. : ICPE L****⇒ Objectifs**

Connaître les dispositions réglementaires applicables dans son entreprise en matière d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

⇒ Prérequis

Formation tout public.

⇒ Participants

- Responsables ou animateurs Environnement.
- Directeurs de sites industriels.

⇒ Programme

- Origines et présentation de la réglementation sur les ICPE.
- Nomenclature des ICPE.
- Installations soumises à Déclaration : présentation des dispositions réglementaires applicables telles que la déclaration, l'instruction de la demande, le récépissé de déclaration et les prescriptions associées.
- Installations soumises à Enregistrement : présentation des dispositions réglementaires applicables telles que la demande d'enregistrement, l'instruction de la demande, l'arrêté d'enregistrement et les prescriptions associées.
- Installations soumises à Autorisation : présentation des dispositions réglementaires applicables telles que la demande d'autorisation, l'instruction de la demande, l'arrêté préfectoral et les prescriptions associées.
- Dispositions propres à certaines catégories d'installations.
- Aides et taxes.
- Les interlocuteurs des industriels en matière d'ICPE.

⇒ Modalités

- Durée du stage : 1 à 3 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

ICPE : réaliser un dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Réf. : ICPE

⇒ **Objectifs**

Connaître le contexte réglementaire, le contenu et les démarches administratives nécessaires à la réalisation d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter.

⇒ **Prérequis**

Formation tout public.

⇒ **Participants**

Personnel amené à rédiger ou lire un dossier de demande d'autorisation d'exploiter.

⇒ **Programme**

- Contexte réglementaire : quand et pourquoi est-ce nécessaire de réaliser un dossier de demande d'autorisation d'exploiter ? Quelles sont les contraintes réglementaires associées à un site soumis à autorisation ?
- Contenu d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter.
- Les outils disponibles pour la réalisation : méthodes de calcul, présentation succincte des logiciels.
- Les démarches administratives nécessaires jusqu'à l'obtention de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

ICPE : réaliser un dossier de réexamen

Réf. : ICPE RéEx

⇒ **Objectifs**

Connaître vos obligations réglementaires concernant la remise d'un dossier de réexamen, conformément au décret 2013-374 du 2 mai 2013 modifiant le code de l'environnement.

⇒ **Prérequis**

Formation tout public.

⇒ **Participants**

- Responsable / ingénieur environnement.
- Personnes impliquées dans la réalisation du dossier de réexamen.

⇒ **Programme**

- Intérêts du dossier de réexamen.
- Présentation du décret 2013-374 du 2 mai 2013 (et textes associés) et de la structure attendue du dossier de réexamen.
- Activités visées par la directive IED.
- Evolutions des obligations issues de la directive IED par rapport à la directive IPPC.
- Notions de BREF et MTD.
- Installations et activités de l'entreprise.
- Analyse des effets de l'installation sur l'environnement.
- Comparaison du fonctionnement de l'installation avec les MTD.
- Analyse du fonctionnement de l'installation depuis le dernier réexamen ou sur 10 ans.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

ICPE : réaliser une étude d'impact

Réf. : EI L

⇒ **Objectifs**

Connaître le contexte réglementaire, le contenu et les outils disponibles pour la réalisation d'une étude d'impact.

⇒ **Prérequis**

Formation tout public.

⇒ **Participants**

Personnel amené à rédiger ou lire une étude d'impact.

⇒ **Programme**

- Contexte réglementaire : quand et pourquoi est-ce nécessaire de réaliser une étude d'impact ?
- Contenu d'une étude d'impact : état initial du site et de l'environnement, analyse des effets directs ou indirects de l'installation sur l'environnement, volet sanitaire, mesures compensatoires, résumé non technique...
- Les outils disponibles pour la réalisation : guides INERIS, logiciels disponibles pour la réalisation de l'évaluation des risques sanitaires...

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Evaluation des risques sanitaires dans le cadre d'une étude d'impact

Réf. : EI Rsan

⇒ **Objectifs**

- Connaître la réglementation et la méthodologie de réalisation d'une évaluation des risques sanitaires (volet sanitaire) dans le cadre de l'élaboration d'une étude d'impact ou de mesures de gestion de sites et sols pollués.
- Savoir définir son besoin et avoir un regard critique sur les évaluations des risques sanitaires réalisées par un prestataire.

⇒ **Prérequis**

Connaître la réglementation ICPE.

⇒ **Participants**

- Responsable HSE de sites industriels.
- Personnes souhaitant se sensibiliser sur la réalisation des évaluations des risques sanitaires.

⇒ **Programme**

Point réglementaire.

Les 4 étapes-clés d'un volet sanitaire :

- Identification des dangers.
- Etude des relations dose / réponse.
- Evaluation des expositions.
- Caractérisation des risques sanitaires.

Présentation des « bonnes pratiques ».

Exercices pratiques.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

TOUR AEROREFRIGERANTE : Réglementation ICPE 2921 et prévention du risque Légionelle
Réf. : TAR

⇒ **Objectifs**

- Connaître et maîtriser la nouvelle réglementation ICPE rubrique 2921 relative aux tours de refroidissement applicable depuis le 1er janvier 2014,
- Connaître les risques liés à la Légionelle et comprendre le fonctionnement des TAR pour prévenir les risques de développement de la bactérie,
- Définir et mettre en œuvre des actions préventives et correctives,
- Mettre à jour vos connaissances techniques et réglementaires relatives aux tours de refroidissement.

⇒ **Prérequis**

Aucun prérequis.

⇒ **Participants**

Tous les acteurs dans la gestion, la surveillance, l'exploitation et l'entretien de tours de refroidissement (encadrement, directeur de site, responsable technique, responsable HSE, exploitant, ingénieur, technicien, ...).

⇒ **Programme**

- La Légionelle et les risques pour la santé : la bactérie, les conditions de prolifération, les modes de transmission, la maladie, les symptômes... ,
- La réglementation applicable depuis 2014 pour les tours de refroidissement : la rubrique 2921, les arrêtés ministériels du 14/12/13, les évolutions par rapport à la réglementation applicable par les arrêtés du 13/12/04, vos obligations réglementaires,
- La tour de refroidissement et le circuit de refroidissement : conception, mode de fonctionnement, facteurs de risques de développement de la Légionelle, ...,
- Les moyens préventifs, correctifs et curatifs : stratégie de traitement de l'eau, réduction des RSDE, gestion de la purge de déconcentration, les analyses... ,
- Les moyens de protection du personnel vis-à-vis des risques chimiques et des risques bactériologiques.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

ICPE : réaliser des études de dangers**Réf. : ED****⇒ Objectifs**

Maîtriser les points clés de l'analyse des risques afin de mener à bien, tant sur le fond que sur la forme, l'étude de dangers de son installation.

⇒ Prérequis

Connaître la réglementation ICPE.

⇒ Participants

Responsable et ingénieur HSE de sites industriels.

⇒ Programme

- Contexte réglementaire (la loi Bachelot et ses textes d'application, l'amendement de la directive Seveso, ...)
- Maîtriser le contenu de l'étude de dangers (s'approprier les bonnes pratiques rédactionnelles et de présentation)
- Définir les méthodes d'analyse des risques (choisir la méthode adaptée aux risques identifiés)
- Modéliser les risques (choisir le modèle adapté aux caractéristiques de l'entreprise, le degré de précisions à retenir)
- Exercice d'application : à partir des situations professionnelles des participants, choix de la méthode d'analyse des risques

⇒ Modalités

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

ICPE : les phénomènes dangereux dans le cadre des études de dangers**Réf. : ED PhD****⇒ Objectifs**

Connaître les phénomènes dangereux susceptibles d'être traités dans le cadre d'une étude de dangers, comprendre les paramètres importants pour chaque phénomène dangereux et savoir estimer ses effets par un modèle simple.

⇒ Prérequis

Avoir des notions des fonctions mathématiques (calculatrice nécessaire).

⇒ Participants

- Responsable HSE de sites industriels.
- Toute personne souhaitant se sensibiliser aux phénomènes dangereux sur un site industriel.

⇒ Programme

- Contexte réglementaire : définition du terme « phénomènes dangereux », réglementation ICPE, notamment pour les études de dangers.
- Description des principaux phénomènes dangereux : feu de nappe, feu de torche, Boiling Liquid Expanding Vapour Explosion (BLEVE), Explosion – Unconfined Vapour Cloud Explosion (UVCE), dispersion atmosphérique.
- Présentation de modèles simples pour l'évaluation des effets : thermiques, de surpression, toxiques.
- Présentation d'exemples d'utilisation du logiciel Phast.
- Exercices pratiques : calcul des effets pour différents exemples de phénomènes dangereux.

⇒ Modalités

- Durée du stage : 1 à 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 8
- Date : nous consulter

Les barrières de sécurité. Mesures de Maîtrise des Risques (MMR)

Réf. : MMR

⇒ **Objectifs**

Connaître les exigences réglementaires et les bonnes pratiques concernant l'ensemble des barrières de sécurité (organisationnelles ou techniques) d'un site industriel SEVESO.

⇒ **Prérequis**

Connaître la réglementation ICPE.

⇒ **Participants**

- Service HSE.
- Service exploitation.
- Service maintenance.

⇒ **Programme**

- Exigences de la réglementation.
- Présentation des différentes typologies de barrières.
- Définition des barrières de sécurité organisationnelles.
- Définition des barrières de sécurité instrumentées (CEI 61508 ; CEI 61511).
- Management et suivi de barrières de sécurité.
- Mise en application.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Connaître et mettre en œuvre les différentes méthodologies d'analyse de risques
Réf. : An Ris

⇒ **Objectifs**

- Connaître les différentes méthodologies d'analyse de risques.
- Savoir déterminer laquelle est la plus pertinente par rapport au système à étudier et savoir la mettre en œuvre.

⇒ **Prérequis**

Avoir des notions en génie des procédés.

⇒ **Participants**

- Responsable HSE de sites industriels.
- Personnel appelé à intervenir dans le cadre d'une analyse de risques.
- Toute personne souhaitant se sensibiliser sur la réalisation d'une analyse de risques.

⇒ **Programme**

- Objectifs et contexte d'une analyse de risques : identification des objectifs de l'analyse de risques, constitution du groupe d'analyse de risques.
- Présentation des méthodologies d'analyse de risques les plus utilisées :
 - ❖ APR Analyse Préliminaire des Risques
 - ❖ AMDEC Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité
 - ❖ HAZOP HAZard Operability
 - ❖ MOSAR Méthode Organisée et Systémique d'Analyse de Risques
 - ❖ Arbre de défaillance
 - ❖ Arbre d'événements

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 8
- Date : nous consulter

La réglementation santé et sécurité au travail

Réf. : R Santé Sécurité

⇒ Objectifs

- Connaître et comprendre les grands principes et les principales exigences réglementaires en matière de santé et de sécurité au travail.
- Connaître les acteurs externes de la réglementation santé-sécurité au travail.

⇒ Prérequis

Formation tout public.

⇒ Participants

- Chefs d'établissement, les Directeurs de ressources humaines.
- Ingénieurs et techniciens en charge de la santé et de la sécurité.
- Responsables de production, responsables santé-sécurité, responsables achats.
- Toute personne souhaitant acquérir des bases solides et structurées en matière de réglementation santé et sécurité.

⇒ Programme

- Les origines du droit de la santé et de la sécurité au travail : le droit international, le droit communautaire, le droit national, le code du travail, le code de la santé publique, la hiérarchie des textes, la jurisprudence.
- Les grandes réglementations en santé-sécurité : les principes de prévention santé sécurité, la responsabilité civile et pénale, l'essentiel de la réglementation concernant les différentes classes de risques.
- Les acteurs externes de la réglementation santé-sécurité : identification des rôles et missions des acteurs externes, gestion des relations avec les administrations et les autres acteurs concernés, respect des obligations administratives.

⇒ Modalités

- Durée du stage : 1 à 3 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Plan de gestion de solvant et Schéma de maîtrise des émissions
Réf. : G Solvant SME

⇒ **Objectifs**

- Connaître les sources, propriétés et effets des Composés Organiques Volatils (COV).
- Comprendre les exigences réglementaires applicables aux émissions de COV et leur fondement.
- Savoir élaborer un Plan de Gestion des Solvants (PGS) et un Schéma de Maîtrise des Émissions (SME).

⇒ **Prérequis**

Formation tout public.

⇒ **Participants**

Ingénieurs et techniciens en charge de l'élaboration du Plan de Gestion des Solvants et Schéma de Maîtrise des Émissions.

⇒ **Programme**

- Rappels – Définitions – Vocabulaire : COV, solvants organiques, émissions diffuses, émissions fugitives, les définitions réglementaires et courantes, principales utilisations dans l'industrie.
- Réglementation et application : contexte de la réglementation : pourquoi réglementer les COV ? Les textes applicables au niveau européen et français. Les rubriques ICPE concernées. Les valeurs limites réglementaires : comment les comprendre ?
- Méthodologie du Plan de Gestion de Solvants : contenu, les données à collecter, les outils disponibles, la présentation, conclusion d'un PGS et utilisation pratique en industrie : comment rendre utile un outil à vocation réglementaire.
- Méthodologie du Schéma de Maîtrise des Emissions : contenu, les données à collecter, les outils disponibles, la présentation, conclusion d'un PGS et utilisation pratique en industrie : comment rendre utile un outil à vocation réglementaire.
- Les mesures de réduction des émissions : quelques idées.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Prestation dans le domaine nucléaire : connaître les exigences de la réglementation nucléaire et leur applicabilité dans la réalisation de prestation (hors radioprotection)

Réf. : Presta. Sûreté nucléaire

⇒ **Objectifs**

Maîtriser la réglementation nucléaire afin de :

- Identifier les textes et les exigences applicables en fonction de la prestation à réaliser,
- Définir la culture sûreté,
- Mettre en application et identifier l'impact de ces exigences sur la réalisation de la prestation

⇒ **Prérequis**

Formation pour tout public intervenant pour des exploitants nucléaires.

⇒ **Participants**

Toute personne appelée à être impliquée dans la réalisation de prestations intellectuelles ou de réalisation technique pour des exploitants nucléaires dans le périmètre d'une INB ou d'une INBS.

⇒ **Programme**

- **La réglementation** : connaître et comprendre la hiérarchisation de la réglementation nucléaire ;
- **La sûreté nucléaire** : comprendre ces exigences basées sur sa définition et l'évolution de la réglementation depuis 2006 ;
- **La culture sûreté** : comprendre l'attitude à avoir et l'organisation à mettre en place lors de la réalisation d'études ou de travaux pour un exploitant nucléaire ;
- **Glossaire nucléaire** : connaître la définition des principaux termes utilisés hors sûreté nucléaire et culture sûreté ;
- **ACQ** (Activités Concernées par la Qualité) et **AIP** (Activités Importantes pour la Protection) : comprendre les exigences réglementaires dans les différentes activités menées pour un exploitant en lien avec la sûreté nucléaire ;
- **Etude de cas** : analyser le contexte d'un projet en terme de sûreté nucléaire et identifier les activités liées à la sûreté nucléaire et les exigences associées afin de caractériser les risques du projet.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Sensibilisation Santé et Sécurité au Travail**Réf. : S Santé Sécurité****⇒ Objectifs**

L'objectif est de sensibiliser les salariés aux risques santé-sécurité et à leur prise en compte, à leurs rôles et responsabilités individuelles et collectives, plus particulièrement dans leur quotidien au sein de leurs activités.

⇒ Prérequis

Aucun prérequis.

⇒ Participants

La formation s'adresse à tous salariés exposés à des risques santé et sécurité au travail.

⇒ Programme

- **Introduction** : les enjeux de la prise en compte de la santé et de la sécurité en entreprise : financiers, réglementaires, pénaux, humains, ...
- **Les dangers, les risques, les moyens de maîtrise et de prévention, la réglementation** : définition d'un danger et d'un risques ; les principaux dangers et les risques associés ; les bonnes pratiques santé-sécurité au travail en intégrant les principales obligations réglementaires associées.
- **Responsabilités** : délégation de pouvoir, responsabilités civiles et pénales, rôles de chacun, ...
- **Les démarches santé-sécurité au travail** : présentation et explication des démarches de santé et de sécurité au travail (OHSAS 18001, MASE, ...)

⇒ Modalités

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Prévention des risques physiques et psycho-sociaux – Amélioration de l'employabilité

Réf. : Prév. Risk prof.

⇒ **Objectifs**

- Des solutions visant à réduire l'occurrence des problèmes de dos et troubles musculo-squelettiques, première cause d'arrêt de travail.
- Une amélioration des positions sur les postes de travail.
- Une diminution de la fatigabilité.
- Une augmentation de la rentabilité par la productivité du geste.
- Un véritable esprit d'équipe dans un équilibre relationnel.
- Le confort, la sérénité, et la performance de ses dirigeants.

⇒ **Prérequis**

Aucun prérequis.

⇒ **Participants**

Tout public.

⇒ **Programme**

- Intégrer les exercices physiques dans son quotidien
- Prévenir les maladies cardio-vasculaires, l'hypertension, la dépression...
- Comprendre les problèmes de dos et agir face à ce processus sans fatalisme.
- Être acteur de l'amélioration de son confort au travail.
- Formation animée à l'aide de cas pratiques, alternant les apports de connaissances et les exercices physiques.
- Les avantages et les inconvénients de l'activité physique. L'harmonie corps-mental. Ne plus confondre le souffle et la respiration. Connaître la productivité du corps pour augmenter la productivité du mouvement. Le souffle et la respiration : un enchaînement pour un meilleur sommeil.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Plan de Prévention / Permis de feu Réf. : Permis Feu & PdP

Ce module permet de connaître les règles d'accueil et de supervision des entreprises extérieures intervenantes.

⇒ **Objectifs**

Etre capable de mettre en application les obligations réglementaires concernant les interventions d'entreprises extérieures et notamment le décret du 20 février 1992.

⇒ **Prérequis**

Connaissance des règles de sécurité de son entreprise.

⇒ **Participants**

- Toute personne ayant à commander une intervention à des entreprises extérieures dans le cadre de travaux de maintenance, de travaux neufs ou de prestations de services.
- Membres du CHSCT.

⇒ **Programme**

Le module de formation est personnalisé à l'entreprise en utilisant les documents support de l'entreprise. Ce module permet de connaître les modalités d'intervention d'une entreprise extérieure chez une entreprise utilisatrice.

Il se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique :

- Connaissances réglementaires : généralités sur l'hygiène et la sécurité.
- Le plan de prévention (les différentes étapes et délais).
- La rédaction du plan de prévention (réalisation d'un cas pratique).
- Les mesures de prévention des risques pendant l'intervention.
- Les autres documents associés : permis de feu, protocole de sécurité (chargement/déchargement).

Il est remis un support pédagogique et les documents.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Formation Initiale des Sauveteurs Secouristes du Travail
Réf. : FSST**⇒ Objectifs**

Acquérir les bases de la prévention. Obtenir le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

⇒ Prérequis

Aucun prérequis.

⇒ Participants

Tout personnel désigné comme étant amené à être SST au sein de l'entreprise.

⇒ Programme

Thème 1 : situer le SST dans la Santé Sécurité au Travail

Thème 2 : protéger. Connaître les signaux d'alerte aux populations ; connaître les notions de dangers persistants ; connaître les personnes exposées ; connaître le mécanisme de l'accident ; savoir reconnaître et réaliser les actions de suppression de dangers ; savoir isoler / soustraire la victime aux dangers.

Thème 3 : de protéger à prévenir. Repérer les dangers dans une situation de travail ; supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail.

Thème 4 : examiner la victime. Objectifs de l'examen, signes correspondant aux fonctions vitales ; techniques de l'examen.

Thème 5 : faire alerter ou alerter. Découverte du message d'alerte ; organisation interne des secours de l'entreprise.

Thème 6 : secourir. La victime saigne abondamment ; la victime s'étouffe ; la victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux ; la victime se plaint de brûlures ; la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ; la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ; la victime ne répond pas mais elle respire ; la victime ne répond pas et ne respire pas.

Thème 7 : risques spécifiques à l'entreprise

⇒ Modalités

- Durée du stage : 12 heures de formation. Il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.
- Nombre maximum de stagiaires par session : 4 à 10 stagiaires
- Date : nous consulter

Sauveteurs Secouristes du Travail – Maintien et actualisation des compétences
Réf. : MAC SST

⇒ **Objectifs**

Maintenir ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail.

⇒ **Prérequis**

Etre Sauveteur Secouriste du Travail.

⇒ **Participants**

Tout personnel désigné à être SST au sein de l'entreprise.

⇒ **Programme**

Thème 1 : se situer en tant que Sauveteur Secouriste du Travail.

Thème 2 : la conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir.

Thème 3 : application de ses compétences de SST à la prévention de son entreprise : de protéger à prévenir, de faire alerter à informer.

Une évaluation à partir d'accident du travail simulé.

Une partie consacrée à l'actualisation de la formation (modification du programme, aux risques de l'entreprise).

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 7 heures
- Nombre maximum de stagiaires par session : 4 à 10 stagiaires
- Date : nous consulter

**Manipulation des extincteurs
(formation traditionnelle ou véhicule pédagogique)**

Réf. : Manip. Extinc.

⇒ **Objectifs**

- Connaître les notions élémentaires de prévention.
- Savoir donner l'alerte.
- Savoir utiliser les moyens de première intervention.

⇒ **Prérequis**

Aucun prérequis.

⇒ **Participants**

Tout personnel de l'entreprise.

⇒ **Programme**

Partie théorique

- Généralités : le triangle du feu, les origines d'un incendie, la combustion, les différents modes de propagation.
- Les classes de feu.
- Les différents types d'extincteurs.
- Les consignes de sécurité, la conduite à tenir en cas d'incendie.
- Comment donner l'alerte.

Partie pratique

- Le mode d'emploi des extincteurs
- L'approche du feu
- Exercices d'extinction sur feux réels (extincteurs eau + extincteurs CO2)

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1h30
- Nombre maximum de stagiaires par session : 8 à 12 stagiaires
- Date : nous consulter

Equipier de Première Intervention Réf. : EPI

⇒ **Objectifs**

- Donner l'alerte rapidement.
- Oter l'appréhension d'utilisation d'un extincteur.
- Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu.

Références / Recommandation : Code du Travail L 4154-4 à 6. Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des personnels qu'il embauche.

⇒ **Prérequis**

Aucun prérequis.

⇒ **Participants**

Tout salarié destiné à intervenir sur un début d'incendie.

⇒ **Programme**

Partie théorique : 2 heures

- Les missions de l'EPI : Equipier de Première Intervention.
- Les conséquences et les causes d'un incendie dans la société.
- Le triangle du feu.
- L'alerte et alarme.
- Les modes de propagation du feu.
- Les classes de feu, les différents types d'extincteurs et leurs rôles.
- Les règles de sécurité pour utiliser un extincteur.
- Les fumées et ses dangers.
- Principes généraux d'une évacuation.

Partie pratique : 30 min

- Utilisation des divers extincteurs (eau pulvérisée avec additif, CO2) sur bac à feu.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 3h00
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Réaliser son évaluation du risque chimique

Réf. : Ri Ch

⇒ **Objectifs**

- Quels sont les agents chimiques présents dans mon entreprise ?
- Quels sont les dangers liés aux agents et à leur mise en œuvre ?
- Ces agents sont-ils réellement utilisés ?
- Quels sont les moyens de prévention et de protection existant sur mon site ?
- Existe-t-il des valeurs réglementaires ?
- Comment évaluer ces risques ?

⇒ **Prérequis**

Formation tout public.

⇒ **Participants**

- Responsables de l'évaluation des risques chimiques.
- Personnes participant à l'évaluation des risques chimiques.

⇒ **Programme**

- Les dangers liés aux produits.
- La démarche d'évaluation du risque chimique.
- Exemple.
- Mise en application de la méthode de l'INRS

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

**La gestion des produits dangereux.
Savoir gérer les produits dangereux afin de protéger l'environnement, la santé
et la sécurité des salariés.
Réf. : G Pr Da**

⇒ **Objectifs**

- Connaître et maîtriser les exigences réglementaires relatives aux produits dangereux.
- Intégrer les exigences réglementaires dans le stockage, l'étiquetage, la manipulation, le transport, ... des produits dangereux.

⇒ **Prérequis**

Formation tout public.

⇒ **Participants**

- Les ingénieurs et techniciens en charge de la sécurité, de la santé et de l'environnement.
- Les responsables de production, les responsables sécurité-environnement.
- Tout responsable en charge d'une unité utilisant/stockant des produits dangereux.
- Les établissements publics, collectivités locales, industries, PME/PMI, artisans.
- Tous les secteurs d'activité.

⇒ **Programme**

- La connaissance des produits dangereux.
- L'étiquetage des produits dangereux.
- Les autres sources d'informations.
- Le stockage et le transfert des produits dangereux.
- Les règles de manipulation des produits dangereux.
- Les réglementations particulières concernant les produits dangereux.
- Les déchets issus des produits dangereux.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

**Etablir une stratégie de mesurage des expositions professionnelles aux
Agents Chimiques Dangereux
Réf. : Mes. Expo. ACD**

⇒ **Objectifs**

Comprendre et intégrer les exigences réglementaires pour élaborer la stratégie de mesurage des ACD.

⇒ **Prérequis**

Utilisateur ayant des connaissances des règles de classification des produits chimiques CLP.

⇒ **Participants**

- Responsable de l'évaluation du risque chimique.
- Personnes participant à l'évaluation du risque chimique.

⇒ **Programme**

- Audit de l'installation.
- Les exigences réglementaires relatives aux produits chimiques dangereux et au mesurage des ACD, les produits concernés.
- La démarche d'évaluation du risque chimique, la méthodologie à employer.
- Les règles de manipulation, de stockage et de transfert des produits chimiques.
- Les équipements de protections collectives et individuelles et leurs performances.
- Les produits à lister pour établir un programme de mesure des concentrations dans les atmosphères de travail.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 à 3 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 12
- Date : nous consulter

Comprendre et appliquer la classification et l'étiquetage des produits chimiques CLP
Réf. : Etiq. CLP

⇒ **Objectifs**

Comprendre et intégrer la nouvelle réglementation européenne CLP : nouvelle classification des produits chimiques issue du Système Global Harmonisé SGH.

⇒ **Prérequis**

Avoir des notions en risque chimique.

⇒ **Participants**

- Responsable de l'évaluation du risque chimique.
- Personnes participant à l'évaluation du risque chimique.

⇒ **Programme**

- Présentation de la nouvelle réglementation européenne CLP.
- Présentation des nouvelles phrases et des nouveaux pictogrammes.
- Analyse des nouveaux critères de classification.
- Comparer l'ancienne classification et la nouvelle classification et impact sur l'étiquetage et les fiches de données de sécurité.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 12
- Date : nous consulter

**Comprendre les exigences de REACH en fonction de ses sources
d'approvisionnement et types de produits fabriqués**

Réf. : Exig. REACH

⇒ **Objectifs**

- Comprendre la réglementation REACH concernant l'enregistrement des substances chimiques et les préparations.
- Savoir valider la conformité des fournisseurs.
- Connaître les restrictions liées aux SVHC.

⇒ **Prérequis**

Personnel utilisant des produits chimiques.

⇒ **Participants**

- Responsable de Service Achat et acheteur de produits chimiques.
- Importateur de substances ou préparations.
- Utilisateur ou formulateur en aval de substances ou préparations.
- Fabricant de substances chimiques.
- Importateur ou utilisateur d'articles pouvant contenir des substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

⇒ **Programme**

- Présentation des exigences réglementaires.
- Les échéances d'enregistrement.
- Les autorisations et restrictions.
- La mise en application de REACH dans l'entreprise : les rôles des différents intervenants.
- Faire le point sur les déclarations concernant sur ses produits pour les enregistrements ou les pré-enregistrements.
- Cas des articles et la présence de SVHC.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 12
- Date : nous consulter

Risques Gaz en laboratoires
Réf. : Risq. Gaz Lab.

⇒ **Objectifs**

- Connaître les risques associés aux gaz utilisés dans les laboratoires d'analyses.
- Savoir manipuler les gaz de laboratoires en toute sécurité.
- Connaître l'installation de distribution des gaz, les systèmes de prévention des risques en place.
- Savoir raccorder les bouteilles de gaz à l'installation de distribution.

⇒ **Prérequis**

Formation adaptée à des techniciens de laboratoires.

⇒ **Participants**

Toute personne appelée à utiliser des gaz, ou manipuler des bouteilles de gaz (manutention, raccordement, ...) dans un laboratoire d'analyses.

⇒ **Programme**

Partie théorique : Connaître les risques associés aux gaz utilisés dans les laboratoires

- Savoir lire une Fiche de Données de Sécurité (FDS) ou l'étiquetage d'une bouteille de gaz.
- Savoir intervenir en cas d'anomalie ou accident.
- Analyse de modes opératoires existants.
- Connaître les équipements de sécurité de l'installation.

Partie pratique : Savoir manipuler les gaz de laboratoire en toute sécurité.

- Observations d'un poste de travail dans le laboratoire.
- Savoir intervenir sur les installations pour mettre en sécurité.
- Exercice pratique de raccordement des bouteilles de gaz.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 0,5 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Transport de Marchandises Dangereuses - §1.3 de l'ADR
Réf. :TMD

Nos formations sont conformes aux recommandations de l'ADR (Réglementation Européenne du Transport de Marchandises Dangereuses).

Ce module permet de se mettre en conformité avec le §1.3 de l'ADR qui précise que tout intervenant dans le flux logistique de marchandises dangereuses doit recevoir une formation régulièrement.

⇒ Objectifs

- Connaître les obligations réglementaires concernant le Transport de Marchandises Dangereuses.
- Connaître les protocoles de chargement et déchargement de ces matières.
- Connaître les contrôles obligatoires à effectuer et les équipements des véhicules requis.

⇒ Prérequis

Maîtrise de son poste de travail dans le flux logistique.

⇒ Participants

Toute personne s'incluant dans le flux logistique de marchandises dangereuses (achat, livraison, chargement, déchargement, emballage, expédition,...)

- Personnel appelé à effectuer des opérations de chargement/déchargement de MD.
- Personnel appelé à appliquer des procédures de réception de véhicules.
- Toute personne qui emballe ou étiquette une marchandise dangereuse destinée au transport.

⇒ Programme

Le module de formation est personnalisé à l'entreprise.

Il se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique :

- Connaissances réglementaires : généralités sur l'ADR, rôle du Conseiller à la sécurité.
- Obligations, protocole de chargement / déchargement.
- Transport de vrac, citernes, colis.
- Exemple concret de situation de travail de l'entreprise.

⇒ Modalités

- Durée du stage : 0,5 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Former le personnel réalisant les opérations de réception ou d'expédition et de matières dangereuses en application du règlement ADR

Réf. : Form. pers. Reg. ADR

⇒ **Objectifs**

Connaître les principes essentiels liés à la réception / expédition de matières dangereuses.

⇒ **Prérequis**

Aucun prérequis.

⇒ **Participants**

Personnel chargé de la réception et de l'expédition de matières dangereuses.

⇒ **Programme**

- Les obligations relatives à l'arrêté ADR.
- Les Matières Dangereuses sur site, leurs pictogrammes, leurs fiches de données de sécurité.
- Reconnaître les risques des produits chimiques, savoir s'en protéger.
- Les documents de transport de matières dangereuses.
- Connaître les exigences et les bonnes pratiques en matière de stockage.
- Mise en situation.
- Que faire en cas de déversement accidentel d'une matière dangereuse.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 12
- Date : nous consulter

Former le personnel aux gestes et postures et l'application pratique sur le poste de travail
Réf. : Gest. Post.

⇒ **Objectifs**

Adapter les gestes et postures et les bonnes pratiques ergonomiques sur son poste de travail.

⇒ **Prérequis**

Aucun prérequis.

⇒ **Participants**

Formation tout public.

⇒ **Programme**

- Observation du poste de travail.
- Définition des accidents du travail et maladies professionnelles.
- Aspects réglementaires.
- Présentation des gestes sûrs et postures correctes.
- Exercices pratiques en salle.
- Mise en application pratique sur les postes de travail.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 3 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 12
- Date : nous consulter

Prévention, sécurité physique et économie d'effort**Réf. : Prév. Sécu. Phys.****⇒ Objectifs**

- Repérer les situations susceptibles d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs, que ce soit au travail ou à l'extérieur de l'entreprise,
- Aborder les notions d'analyse de poste de travail en vue de leur optimisation (sécurité et performance),
- Connaître et mettre en œuvre les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort, en fonction de la situation rencontrée (techniques théoriques et pratiques),
- Contribuer à la prévention au sein de l'entreprise des accidents du travail et maladies professionnelles.

⇒ Prérequis

Toute personne dont la position de travail exige ponctuellement ou régulièrement des efforts physiques ou des sollicitations répétitives ou travaux de manutention manuelle.

⇒ Participants

Formation tout public.

⇒ Programme

- Termes et définitions : dangers, situations dangereuses, dommage, risque, accident / incident, accident du travail, maladie professionnelle, TMS,
- État des lieux : statistiques nationales, statistiques de l'entreprise (si possible et si disponible),
- Notions élémentaires d'anatomie, physiologie et pathologie : connaissances du corps humain (squelette, muscles, tendons, articulations, système nerveux, ...) et des risques et atteintes possibles pour le corps humain liés à l'activité physique,
- Principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort : règles et exercices pratiques,
- Analyse de situation de travail : méthode d'analyse, identification des risques liés à son activité, recherche de pistes d'amélioration.

⇒ Modalités

- Durée du stage : 1 jour sur deux demi-journées soit 7 heures de formation par session
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Réaliser une approche comportementale sur un poste de travail en vue de maîtriser le facteur humain
Réf. : Ap. Comp. Post. Trav.

⇒ **Objectifs**

Maîtriser le facteur humain à l'origine des accidents du travail.

⇒ **Prérequis**

Aucun prérequis.

⇒ **Participants**

Opérateurs avec leur manager.

⇒ **Programme**

- 1^{er} jour : Analyse ergonomique des postes de travail des participants avec réalisation de vidéo. Les stagiaires participent à un debriefing en salle.
- 2^{ème} jour : Point réglementaire sur les accidents du travail et maladies professionnelles. Explication de la démarche, importance de la sécurité pour la direction. Analyse des gestes à risque et des gestes sûrs pour capitaliser sur les bonnes pratiques déjà en place.
- 3^{ème} jour : Comprendre les gestes à risque et définir le plan d'actions prioritaires pour les prévenir. Mise en application sur les postes de travail.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 3 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 12
- Date : nous consulter

NB : cette formation peut être réalisée en 2 jours si le nombre de postes de travail est inférieur à 3.

Former l'encadrement de terrain à identifier les pratiques sûres et les gestes à risque et comment agir pour faire évoluer les comportements

Réf. : Ident. Prat. sûres

⇒ **Objectifs**

- Savoir mettre en évidence une situation à risque.
- Savoir faire l'analyse d'une pratique de travail personnel.
- Savoir obtenir l'adhésion pour la mise en œuvre d'une attitude permettant de limiter la prise de risque.

⇒ **Prérequis**

Aucun prérequis.

⇒ **Participants**

- Manager et membres de la Direction.
- Responsable sécurité.

⇒ **Programme**

- Comprendre les fondements de la sécurité.
- Mise en situation, jeux de rôles.
- Comprendre ce qui influence le comportement.
- Savoir observer les risques sur le terrain, la chasse aux risques.
- Comment faire son observation pour faire changer le comportement : évaluer la situation, ouvrir le questionnement, ajuster le comportement, obtenir l'adhésion, l'engagement.
- Déterminer les alternatives à une pratique de travail personnel non sûr.
- Rappeler les règles et les bonnes pratiques.
- Faire prendre conscience que l'analyse de la situation de travail permet d'évoluer dans un environnement dans lequel inévitablement des risques persistent.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 12
- Date : nous consulter

Maîtriser les outils de management de la sécurité pour assurer sa responsabilité en matière de sécurité auprès de ses équipes

Réf. : Manag. Sec.

⇒ **Objectifs**

- Connaître les exigences réglementaires et les responsabilités de chacun en matière de HSE.
- Identifier les risques et situations dangereuses.
- Savoir appliquer les actions adaptées.
- Savoir transmettre les bases HSE à leurs équipes (accueil au poste, fiche au poste, bases et consignes HSE)

⇒ **Prérequis**

- Connaître le module de formation d'accueil sécurité.
- Avoir déjà effectué une formation pour l'accueil sécurité au poste de travail.

⇒ **Participants**

- Manager et membres de la Direction.
- Manager d'équipe.

⇒ **Programme**

- Définition et évaluation des risques.
- Les obligations légales et responsabilités de chacun en sécurité.
- Connaissance de la démarche et des outils de prévention.
- La démarche de prévention.
- Connaissance théorique, mise en application aux postes de travail.
- Quizz d'évaluation.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2-3 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 12
- Date : nous consulter

**Mettre en place un système de management de la Santé et Sécurité au Travail
selon le référentiel OHSAS 18001**

Réf. : OHSAS 18001

⇒ **Objectifs**

- Comprendre les exigences du référentiel OHSAS 18001 et ses finalités.
- Identifier les actions à mettre en œuvre pour y répondre.
- Préparer la certification de l'organisme.

⇒ **Prérequis**

Formation tout public.

⇒ **Participants**

- Responsables de système de management Santé-Sécurité au Travail nouvellement nommés.
- Groupes de pilotage des comités de direction impliqués dans la mise en place d'un système de management Santé-Sécurité au Travail.
- Responsables opérationnels devant se garantir de la santé et de la sécurité au travail.

⇒ **Programme**

- Historique.
- Principes/philosophie et structure de l'OHSAS 18001.
- Terminologie, définitions et concepts clés.
- Exigences générales et politique.
- La planification et l'amélioration.
- Mise en œuvre et fonctionnement.
- Vérification, actions correctives/préventives et revue de direction.
- La démarche de certification OHSAS 18001.
- Les responsabilités civiles et pénales.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 8
- Date : nous consulter

Mettre en place un Système de Management Environnemental selon la norme ISO 14001

Réf. : ISO 14001

⇒ Objectifs

- Comprendre les exigences de la norme ISO 14001 et ses finalités.
- Identifier les actions à mettre en œuvre pour y répondre.
- Préparer la certification de l'organisme.

⇒ Prérequis

Formation tout public.

⇒ Participants

- Responsables de système de management Environnementaux.
- Groupes de pilotage des comités de direction impliqués dans la mise en place d'un système de management Environnemental.
- Responsables opérationnels impliqués dans la mise en place du système de management environnemental.

⇒ Programme

- Historique.
- Principes/philosophie et structure de l'ISO 14001.
- Terminologie, définitions et concepts clés.
- Exigences générales et politique.
- La planification et l'amélioration.
- Mise en œuvre et fonctionnement.
- Vérification, actions correctives/préventives et revue de direction.
- La démarche de certification ISO 14001.
- Les responsabilités civiles et pénales.

⇒ Modalités

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 8
- Date : nous consulter

Mettre en place un Système de Management Intégré Qualité-Sécurité-Environnement selon les référentiels ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001

Réf. : M QSE

⇒ **Objectifs**

- Comprendre les exigences des référentiels et leurs finalités.
- Identifier les actions à mettre en œuvre pour y répondre.
- Préparer la certification de l'organisme.

⇒ **Prérequis**

Formation tout public.

⇒ **Participants**

- Responsables de système de management Intégré QSE.
- Groupes de pilotage des comités de direction impliqués dans la mise en place d'un système de management Intégré QSE.
- Responsables opérationnels impliqués dans la mise en place du système de management intégré QSE.

⇒ **Programme**

- Historique.
- Principes/philosophie et structure des référentiels.
- Terminologie, définitions et concepts clés.
- Exigences générales et politique.
- La planification et l'amélioration.
- Mise en œuvre et fonctionnement.
- Vérification, actions correctives/préventives et revue de direction.
- La démarche de certification.
- Les responsabilités civiles et pénales.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 8
- Date : nous consulter

Former ses auditeurs internes ISO 9001 et/ou ISO 14001 et/ou OHSAS 18001**Réf. : Form AQInt****⇒ Objectifs**

Savoir auditer efficacement un système de management Qualité et/ou Environnement et/ou Santé-Sécurité selon les exigences du (des) référentiel(s) ISO 9001 et/ou ISO 14001 et/ou OHSAS 18001.

⇒ Prérequis

Formation tout public.

⇒ Participants

Toute personne appelée à auditer le système de management et son organisme.

⇒ Programme

- Les enjeux et les principes du système de management Qualité et/ou Environnement et/ou Santé-Sécurité au Travail : comprendre et connaître les enjeux relatifs à la mise en place du système de management, principes essentiels du (des) référentiel(s).
- Les exigences du (des) référentiel(s) : découverte du (des) référentiel(s), les principales exigences légales en matière de santé et de sécurité, les principales exigences légales en matière d'environnement.
- Programmation et mise en œuvre de l'audit interne (ISO 19011) : comprendre et savoir mettre en œuvre les étapes de programmation et de réalisation des audits internes (de la planification jusqu'à la diffusion du rapport d'audit et au suivi de l'audit).
- Auditeur-compétence et savoir-être : comprendre les notions essentielles de compétences et de savoir être d'un bon auditeur, et notamment des notions telles que les bonnes attitudes et comportements à adopter, la bonne formulation des questions, la bonne formulation des écarts, ...

⇒ Modalités

- Durée du stage : 2-3 jours selon le nombre de référentiels
- Nombre maximum de stagiaires par session : 8
- Date : nous consulter

Mettre en place un Manuel d'Assurance de la Sécurité des Entreprises (MASE)**Réf. : MASE****⇒ Objectifs**

- Comprendre les exigences du MASE et ses finalités.
- Identifier les actions à mettre en œuvre pour y répondre.
- Préparer la certification de l'organisme.

⇒ Prérequis

Formation tout public.

⇒ Participants

- Responsables de la mise en place du MASE.
- Groupes de pilotage des comités de direction impliqués dans la mise en place du MASE.
- Responsables opérationnels impliqués dans la mise en place du MASE.

⇒ Programme

- Qu'est-ce que le MASE ?
- Terminologie, définitions et concepts-clés.
- Les principes du MASE : domaine d'application et objectifs, les objets traités (sécurité, hygiène, environnement), les relations donneurs d'ordre – entreprise intervenante, les engagements de l'entreprise intervenante, le processus de certification.
- Les exigences du MASE : les 5 axes du référentiel, l'engagement de la direction, la compétence et la qualification professionnelle, la préparation et l'organisation du travail, les contrôles, l'amélioration continue, exercice pratique d'identification des exigences, la check-list des exigences MASE.
- Le processus de certification : la revue documentaire, l'audit système, les audits terrains, les écarts, les actions de correction, les plans d'amélioration, la relation en situation d'audit, ...

⇒ Modalités

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 8
- Date : nous consulter

L'essentiel des évolutions du référentiel ISO 9001 version 2015**Réf. : ISO 9001 2015_1J****⇒ Objectifs**

- Connaître et comprendre les évolutions essentielles du référentiel ISO 9001, évoluant de la version 2008 vers 2015.
- Etre en capacité de mettre en œuvre ces nouvelles dispositions au sein de son SMQ (Système de Management de la Qualité).

⇒ Prérequis

Connaissance recommandée du référentiel ISO 9001 (2008) et de sa mise en application au sein d'un SMQ (Système de Management de la Qualité).

⇒ Participants

Dirigeants, Responsables Qualité, Pilotes de processus, auditeurs internes ... impliqués dans la mise en œuvre et l'animation d'un Système de Management de la Qualité déjà certifié ISO 9001.

⇒ Programme

Ce module de formation se décompose de la façon suivante :

- Contexte général de l'évolution du référentiel ISO 9001,
- Identification des évolutions essentielles du référentiel ISO 9001,
- Présentation détaillée des évolutions essentielles du référentiel ISO 9001 :
 - ❖ Structure et terminologie,
 - ❖ Contexte de l'organisme et parties intéressées,
 - ❖ Domaine d'application du SMQ,
 - ❖ Risques et opportunités,
 - ❖ Gestion des connaissances,
 - ❖ Informations documentées,
 - ❖ Maîtrise des prestations externes
- Eclairage sur les autres évolutions du référentiel ISO 9001,
- Identification et présentation synthétique des principaux outils pouvant être mis en œuvre.

⇒ Modalités

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Apprentissage de la norme NF EN ISO 9001. Normes NF EN ISO 9000 et 9001
Réf. : ISO 9001

⇒ **Objectifs**

Connaître les principes essentiels (ISO 9000) et les exigences (ISO 9001) des Systèmes de Management de la Qualité (SMQ).

⇒ **Prérequis**

Formation tout public.

⇒ **Participants**

- Personnels appelés à prendre part à la mise en place, au déploiement, à l'animation ou à l'entretien d'un Système de Management de la Qualité (Responsables Qualité, Pilotes de processus, auditeurs internes, personnels impliqués dans les démarches Qualité, ...).
- Dirigeants de PME ayant le projet de mettre en œuvre un Système de Management de la Qualité (base ISO 9001) au sein de leur entreprise.

⇒ **Programme**

- Les fondements des Systèmes de Management de la Qualité (ISO 9000) : les principes fondamentaux, la démarche SMQ, l'approche Processus, la modélisation d'un SMQ basé sur les processus, le vocabulaire de la Qualité.
- Les exigences des Systèmes de Management de la Qualité (ISO 9001) : la documentation, la responsabilité de la Direction, le management des ressources, la réalisation du produit, la mesure, l'analyse et l'amélioration.
- Indicateurs et tableaux de bord : concept et mesure de la performance, le choix des indicateurs, la mise en œuvre d'un tableau de bord, la communication associée.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 3 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 4
- Date : nous consulter

LEAN Management
« L'entreprise performante »
Réf. : LEAN

⇒ **Objectifs**

Comprendre la raison d'être de la démarche de LEAN Management, et connaître la méthodologie ainsi que les outils de mise en œuvre de cette démarche.

⇒ **Prérequis**

Formation tout public.

⇒ **Participants**

- Personnels appelés à prendre part à la mise en place, au déploiement, à l'animation ou à l'entretien d'une démarche de LEAN Management (Responsables Méthodes, Responsables Qualité, Pilotes de processus, personnels impliqués dans les démarches LEAN, ...).
- Dirigeants de PME ayant le projet de mettre en œuvre une démarche de LEAN Management au sein de leur entreprise.

⇒ **Programme**

- La raison d'être d'une démarche de LEAN Management : présentation des notions essentielles pour comprendre la pertinence de la démarche LEAN au sein d'une entreprise.
- La méthodologie d'une démarche de LEAN Management : présentation de la démarche VSM (Value Stream Mapping), des processus, de la méthodologie de travail.
- Les outils d'une démarche de LEAN Management : présentation des principaux outils nécessaires à la conduite d'une démarche de LEAN Management au sein d'une entreprise (outils de progrès permanent, outils de perfectionnement).

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 4
- Date : nous consulter

L'essentiel des évolutions du référentiel ISO 14001 version 2015**Réf. : ISO 14001 2015****⇒ Objectifs**

- Connaître et comprendre les évolutions essentielles du référentiel ISO 14001, évoluant de la version 2008 vers 2015.
- Etre en capacité de mettre en œuvre ces nouvelles dispositions au sein de son SME (Système de Management de l'Environnement).

⇒ Prérequis

Connaissance recommandée du référentiel ISO 14001 (2004) et de sa mise en application au sein d'un SME.

⇒ Participants

Dirigeants, responsables Environnement, Pilotes de processus, auditeurs internes... impliqués dans la mise en œuvre et l'animation d'un SME déjà certifié ISO 14001.

⇒ Programme

- Contexte général de l'évolution du référentiel ISO 14001.
- Identification des évolutions essentielles du référentiel ISO 14001.
- Présentation détaillée des évolutions essentielles du référentiel ISO 14001.
- Structure et terminologie.
- Contexte de l'organisme et parties intéressées.
- Domaine d'application du SME.
- Leadership.
- Informations documentées.
- Obligations de conformité.
- Eclairage sur les autres évolutions du référentiel ISO 14001.
- Identification et présentation synthétique des principaux outils pouvant être mis en œuvre.

⇒ Modalités

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : 10
- Date : nous consulter

Mettre en place un Système de Management de la Qualité selon la norme ISO 9001

Réf. : ISO 9001

⇒ Objectifs

- Comprendre les exigences de la norme ISO 9001 et ses finalités.
- Identifier les actions à mettre en œuvre pour y répondre.
- Préparer la certification de l'organisme.

⇒ Prérequis

Formation tout public.

⇒ Participants

- Responsables de système de management de la qualité.
- Groupes de pilotage des comités de direction impliqués dans la mise en place d'un système de management de qualité.
- Responsables opérationnels impliqués dans la mise en place du système de management de la qualité.

⇒ Programme

- Historique.
- Principes / philosophie et structure de l'ISO 9001.
- Terminologie, définitions et concepts clés.
- Exigences générales et politique.
- La planification et l'amélioration.
- Mise en œuvre et fonctionnement.
- Vérification, actions correctives / préventives et revue de direction.
- La démarche de certification ISO 9001.

⇒ Modalités

- Durée du stage : 2 jours
- Nombre maximum de stagiaires par session : 8
- Date : nous consulter

Formation Initiation Google Apps

Réf. : Google Apps I

⇒ Objectifs

- Assimiler les fonctionnalités majeures de Google Apps : messagerie universelle d'entreprise, agendas partagés, vidéos et documents partagés, mobilité, outils web / intranet / extranet, messagerie instantanée avec voix et visio, et bien plus.
- Pratiquer la puissance du travail collaboratif en ligne.
- Permettre à l'utilisateur d'organiser sa messagerie.

⇒ Prérequis

Aucun prérequis.

⇒ Participants

Tout public.

⇒ Programme

- Concepts.
- Gmail et Gtalk.
- Google Agenda.
- Google Groupes.
- Google Docs.
- Google Sites – iGoogle (en option : 1 journée supplémentaire)

⇒ Modalités

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : à convenir
- Date : nous consulter

Formation initiation informatique**Réf. : Windows U****⇒ Objectifs**

Se familiariser avec les principes fondamentaux d'utilisation de Windows, de la navigation internet et de la messagerie.

⇒ Prérequis

Aucun prérequis.

⇒ Participants

Tout public.

⇒ Programme

- Prise en main de l'interface utilisateur.
- L'intérêt du menu contextuel, le bureau, la barre de tâches, manipulation des icônes, les menus déroulants.
- Le travail avec plusieurs applications.
- Le poste de travail.
- Les unités de stockage.
- Impression.
- Configuration.
- Accessoires
- Environnement de l'utilisateur.
- Naviguer sur l'Internet.
- Utilisation de la barre de navigation.
- Rechercher une information et une image à partir d'un moteur de recherche.
- Utiliser une messagerie : création et envoi d'un message, lire-répondre-transférer un message, ouvrir un fichier joint, copier-coller de l'information.

⇒ Modalités

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : à convenir
- Date : nous consulter

Formation Office 2010

Réf. : Microsoft Office

⇒ **Objectifs**

- Se familiariser sur la nouvelle interface graphique d'Office 2010.
- Gagner en efficacité en mettant à profit les nouvelles fonctions fondamentales d'Excel, Word et PowerPoint.

⇒ **Prérequis**

Notion de base bureautique.

⇒ **Participants**

Utilisateur Office.

⇒ **Programme**

- Découvrir le concept de la Galaxie Office 2010.
- Personnaliser mon environnement de travail : configurer la barre d'état des différentes applications bureautiques, découvrir et utiliser les « galeries », choisir le type d'enregistrement des fichiers appliqués par défaut.
- Excel : formules de calcul, utilisation des noms dans les formules pour les rendre plus lisibles, les fonctions intégrées et leur nouvelle présentation, les nouvelles fonctionnalités des graphiques, la gestion de listes d'informations et les outils du Tableau Croisé Dynamique.
- Word : utilisation des styles rapides pour la mise en forme des titres de documents, les blocs de construction de texte pour éviter la re-saisie de textes récurrents, les modèles de document et comment les utiliser.
- PowerPoint : l'environnement de travail, les masques de diapositives et leur utilisation, les nouveaux effets graphiques et le traitement des images.
- Contrôle des acquis.

⇒ **Modalités**

- Durée du stage : 1 jour
- Nombre maximum de stagiaires par session : à convenir
- Date : nous consulter

Implantation du Groupe Néodyme

Siège Social ACANTHE
6 rue de la Douzillère 37300 JOUE LES TOURS

Siège social & Agence Centre Ouest - NEODYME
6 rue de la Douzillère 37300 JOUE LES TOURS

Agence Sud Est - NEODYME
31 rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 03

Agence IDF / R & D - NEODYME
86 bis rue Amelot 75011 PARIS

Agence Nord Ouest - NEODYME
26 rue Alfred Kastler 76130 MONT SAINT AIGNAN

Antenne Nord Picardie - NEODYME
5 rue Voltaire 59184 SAINGHIN EN WEPPE

Siège Social QUALYSPHERE
6 rue de la Douzillère 37300 JOUE LES TOURS

Siège Social ACTEVOLIS
6 rue de la Douzillère 37300 JOUE LES TOURS

NdA | Formation

6 rue de la Douzillère
37300 JOUE LES TOURS

 **09 72 55 96 30**

 **09 72 57 13 88**